bioô, je vis). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons.

HYLOCHARE s. m. (i-lo-ka-re — du gr. *hulê*, bois; *charassô*, je sillonne). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des sternoxes, tribu des eucnémides, comprenant cinq ou six espèces, réparties entre l'Europe et l'Amérique centrale.

HYLOCHARIS s. m. (i-lo-ka-riss — du gr. *hulê*, bois; *charis*, agrément). Ornith. Section des colibris, comprenant les espèces vulgairement appelées SAPHIRS. ‖ Syn. de ROSSIGNOL, d'après quelques auteurs.

HYLOCURE s. m. (i-lo-ku-re — du gr. *hulê*, bois; *kurô*, je rencontre). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des ténébrionites, comprenant quatre espèces qui habitent l'Amérique.

HYLODE adj. (i-lo-de — du gr. *hulê*, bois; *odos*, route). Ornith. Qui vit dans les bois.

— s. m. pl. Section de la famille des saxicolées, ayant pour type le genre traquet.

HYLOGALE s. m. (i-lo-ga-le — du gr. *hulê*, bois; *galê*, belette). Mamm. Genre de mammifères carnassiers insectivores.

HYLOGYNE s. m. (i-lo-ji-ne — de *hyla* et du gr. *gunê*, femelle). Erpét. Genre de protées.

— Bot. Syn. de TÉLOPÉE.

HYLOMANE s. m. (i-lo-ma-ne — du gr. *hulê*, bois; *manês*, esclave). Ornith. Syn. de MOMOT.

HYLOMYS s. m. (i-lo-miss — du gr. *hulê*, bois; *mus*, rat). Mamm. Genre de mammifères carnassiers insectivores.

HYLONOME s. m. (i-lo-no-me — du gr. *hulê*, bois; *nomeuô*, j'habite). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des taxicornes, tribu des diapériales, dont l'espèce type habite la Guyane.

HYLOPHILE s. m. (i-lo-fi-le — du gr. *hulê*, bois; *phileô*, j'aime). Ornith. Syn. de SYLVIE.

HYLOTOME s. f. (i-lo-to-me — du gr. *hulê*, bois; *tomê*, coupure). Entom. Genre d'insectes hyménoptères, de la famille des tenthrédines, type de la tribu des hylotomites, comprenant d'assez nombreuses espèces, dont la plupart vivent en Europe, sur les feuilles des arbres et des arbrisseaux.

— **Encycl.** Les *hylotomes* sont caractérisées par une tête verticale; des antennes à trois articles; des mandibules échancrées; un corselet globuleux, séparé en plusieurs parties par des impressions profondes; un abdomen ovalaire; des ailes supérieures à nervures costales très-écartées entre elles. Leurs larves, désignées vulgairement, comme celles des autres tenthrédines, sous le nom de *fausses chenilles*, ont dix-huit pattes, les six premières écailleuses et terminées par des crochets, les autres membraneuses. Elles ont les mêmes mœurs que les vraies chenilles, dévorent les feuilles des végétaux, les jeunes pousses, et vivent quelquefois dans les tiges; quelques-unes même se trouvent dans l'intérieur des fruits.

L'*hylotome du rosier* est longue d'un centimètre à peine; son corps est d'un jaune ferrugineux, avec les antennes, la tête, le dos et la poitrine d'un brun noir. Elle est très-commune dans les jardins, en mai et en août. On la voit, le matin et le soir, voltiger autour des rosiers et butiner sur les fleurs du voisinage. « Lorsque la femelle est fécondée, dit M. Boisduval, elle se promène lentement sur les branches du rosier qu'elle a choisi, et, lorsqu'elle a trouvé un emplacement convenable, elle se met à l'œuvre; alors elle écarte les deux valves qui cachent sa tarière, perce un petit trou dans l'écorce avec celle-ci; puis elle pratique une petite entaille en faisant jouer ses deux lames de scie. Lorsque cette besogne, qui ne dure guère plus d'une minute, est achevée, elle y dépose un œuf enduit d'une liqueur mousseuse âcre qui empêche les fibres de l'écorce de se rejoindre, et détermine un gonflement noirâtre des lèvres de la plaie. Elle recommence ce manège sur la même branche et fait de nouvelles entailles, contenant chacune un œuf, au nombre de huit à quinze; puis, pour terminer sa ponte, elle change de rameau ou même de rosier. »

C'est le matin, après le lever du soleil, que l'*hylotome* commence son travail; elle se repose dans le milieu du jour, pour se remettre le soir à l'ouvrage. Les œufs éclosent au bout de huit à dix jours, et les petites larves se mettent à ronger les feuilles des rosiers, ne laissant que les nervures.

Ces larves sont jaunes sur le dos, vert jaunâtre sur les côtés, blanchâtres en dessous, et parsemées de petits points noirs; elles changent quatre fois de peau, mais en conservant toujours à peu près la même livrée. On les voit souvent prendre de singulières attitudes, comme, par exemple, lorsqu'elles se cramponnent aux feuilles par leurs pattes de devant, en tenant redressée toute la partie postérieure de leur corps. Elles s'accroissent rapidement, et s'enfoncent dans la terre; elles s'y construisent une double coque d'un tissu solide et résistant, où elles se transforment en nymphes; la coque intérieure est blanche, et la coque extérieure rougeâtre. Quand on élève la larve chez soi et qu'on oublie de lui donner de la terre, elle fait sa coque à nu, et l'on voit bien mieux son double réseau. Ces larves sont souvent attaquées par un insecte du genre ptéromale; les guêpes et les oiseaux en détruisent aussi un grand nombre. Comme les larves de l'*hylotome* font beaucoup de dégâts sur les rosiers, on les détruit en les écrasant, comme l'insecte parfait, qui est assez lourd et facile à saisir. Un excellent moyen consiste à cultiver, dans le voisinage des rosiers, quelques pieds de persil; l'*hylotome*, qui aime beaucoup cette ombellifère, se jette dessus avec empressement, et on peut l'y détruire par milliers d'individus. Mais il faudrait que ce procédé fût appliqué d'une manière générale.

HYLOTOMITE adj. (i-lo-to-mi-te — rad. *hylotome*). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte à l'hylotome.

— s. m. pl. Tribu d'insectes hyménoptères, de la famille des tenthrédines, ayant pour type le genre hylotome : *Les* HYLOTOMITES *sont répandus dans diverses régions du monde.* (E. Blanchard.)

HYLOTRUPE s. m. (i-lo-tru-pe — du gr. *hulê*, bois; *trupaô*, je perce). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des longicornes, formé aux dépens des cérambyx, et dont l'espèce type habite l'Europe et les Etats-Unis.

HYLOZOÏQUE adj. (i-lo-zo-i-ke — rad. *hylozoïsme*). Philos. Qui a rapport à l'hylozoïsme.

— s. m. Philosophe qui professe l'hylozoïsme.

HYLOZOÏSME s. m. (i-lo-zo-i-sme — du gr. *hulê*, matière; *zoô*, je vis). Philos. Système d'après lequel la matière a une existence nécessaire, et est nécessairement douée de la vie.

— **Encycl.** Point de matière qui ne vive, point de vie qui ne soit animation d'une matière : ce système est l'*hylozoïsme*. Il se présente sous deux formes : ou bien chaque parcelle de matière est vivante d'une vie propre, ou bien il n'y a qu'une vie qui anime l'univers, immense organisme. Dans la première forme, chaque molécule, chaque atome vit indépendamment de tous les autres atomes, de toutes les autres molécules, pour son propre compte, et le monde est un amas d'êtres vivants; dans la seconde forme, le monde est un être vivant dont les éléments matériels ne vivent que par leur participation à la vie commune.

La première de ces deux formes de l'*hylozoïsme* constitue la doctrine de Straton de Lampsaque, philosophe d'ailleurs peu connu; la seconde appartient aux stoïciens, qui conçurent le monde comme un seul être animé tout entier d'un même principe, loi inévitable des choses, universelle raison. On retrouve l'*hylozoïsme* dans l'école d'Alexandrie, qui vivifie les moindres atomes de la matière par la présence de l'âme du monde; chez Cardan; chez Paracelse; chez Spinoza, qui voit une correspondance nécessaire entre chaque mode de la pensée et chaque mode de l'étendue.

Dans la question de l'*hylozoïsme* la métaphysique tout entière est engagée : ce n'est donc pas le lieu de la discuter ici.

HYLURGUE s. m. (i-lur-ghe — du gr. *hulourgos*, qui travaille le bois). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des xylophages, tribu des scolytides, comprenant près de vingt espèces, dont les deux tiers se trouvent en Europe et le reste en Amérique.

— **Encycl.** Ces insectes, confondus autrefois avec les scolytes, s'en distinguent par la massue des antennes, qui est solide, presque grobuleuse, obtuse, peu ou point comprimée, annelée transversalement, et surtout par la forme cylindrique du corps. Leurs larves percent l'écorce des arbres résineux et sillonnent la surface du bois dans tous les sens; elles causent de grands dommages dans les forêts. L'*hylurgue* piniperde est long d'un demi-centimètre à peine, brun ou d'un fauve marron, cylindrique, avec les élytres arrondis au bout. Il est commun en France et en Allemagne, et vit sur les diverses espèces de pins. On ne connaît guère de moyen efficace de s'opposer à ses dégâts.

HYMANS (Salomon-Louis), littérateur et homme politique belge, né à Rotterdam en 1829. Dès l'âge de seize ans, il débuta dans la carrière des lettres, écrivit quelques pièces de théâtre et collabora, sous le pseudonyme de **Ange Hennet**, à la partie littéraire du *Messager de Gand*. A partir de 1849, M. Hymans se jeta dans le journalisme politique. Après avoir collaboré à la *Gazette de Mons*, il se rendit à Bruxelles, où il devint un des rédacteurs de l'*Indépendance belge* et fut nommé, en 1853, professeur d'histoire nationale au Musée royal de l'industrie. Depuis deux ans, il était rédacteur en chef du journal libéral l'*Etoile belge*, lorsque les électeurs de Bruxelles l'envoyèrent à la Chambre des députés, où il n'a cessé de siéger depuis lors. M. Hymans s'est activement mêlé aux débats de cette assemblée, y a prononcé de nombreux discours, a demandé l'abolition des octrois, la suppression du subside accordé aux bollandistes, a été choisi comme rapporteur dans les discussions relatives à la propriété littéraire (1860), à la réforme électorale (1866) et au budget de l'intérieur, et il a pris rang parmi les hommes les plus distingués du parti libéral dans son pays. Il fait partie de la commission centrale de statistique. Outre un grand nombre d'articles insérés dans les journaux précités, dans la *Meuse*, dans l'*Office de publicité*, dans l'*Echo du parlement*, dont il est, depuis 1865, le rédacteur en chef; outre des brochures politiques et des traductions d'ouvrages allemands et anglais, on lui doit de nombreux ouvrages, notamment : *Robert le Frison* (1847), drame historique en vers; *Histoire du marquisat d'Anvers*, sous le pseudonyme de *G. Huydens; les Jeux innocents* (1852), comédie en un acte et en prose; le *Diable à Bruxelles* (1853, 4 vol. in-12), avec Rousseau; le *Parti de la paix au parlement d'Angleterre* (1855, in-8°); l'*Eglise et les libertés belges* (1857, in-8°); *Lettres moscovites* (1857); *Un brillant mariage* (1857), roman en collaboration avec P.-J. Stahl; le *Rhin monumental et pittoresque* (1857-1861, 2 vol. in-fol.); la *Famille Buvard* (1858, 2 vol. in-fol.); la *Courte échelle* (1859); *Quinze jours dans l'Oberland bernois* (1859); *Histoire populaire de la Belgique* (1860), souvent rééditée; *André Bailly* (1861, 2 vol.); *Histoire populaire du règne de Léopold Ier* (1864); *Manuel de l'histoire de la Belgique* (1867); *Histoire parlementaire et politique de la Belgique de* 1814 *à* 1830 (1869 et suiv.), etc.

HYMANS (Henri-Simon), littérateur belge, frère du précédent, né à Anvers en 1836. Il s'est principalement adonné à l'étude des beaux-arts, est devenu un dessinateur et un lithographe habile, et est attaché, depuis 1867, à la bibliothèque de Bruxelles. Indépendamment de nombreux articles insérés dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, dans la *Revue universelle des arts*, l'*Illustration*, le *Journal des beaux-arts et de la littérature*, il a publié, en collaboration, les *Documents iconographiques et typographiques de la bibliothèque royale de Bruxelles* (1864, in-fol.), et seul, les *Compositions allégoriques et décoratives des grands maîtres de toutes les écoles* (1869, in-fol.). On lui doit de bonnes lithographies, d'après des tableaux de Leys et d'autres peintres.

HYMEN s. m. (i-main ou i-mènn — du gr. *humên*, *humenos*, tissu, membrane, pour *Fumên*, avec digamma, qui se rapporte à la racine sanscrite *vâ*, tisser, d'où un grand nombre de termes qui se rapportent au tissage dans les langues indo-européennes. Quelques étymologistes n'adoptent pas pour le grec *humên* la dérivation de la racine *vâ;* ils préfèrent le rapporter à un radical qui se trouve dans le latin *suere*, coudre, et le sanscrit *siv*, même sens). Anat. Membrane qui ferme en partie, chez la plupart des vierges, l'orifice externe du vagin : *L'*HYMEN *n'existe pas chez toutes les vierges, et se reproduit chez quelques femmes par une longue continence.*

— Bot. Membrane légère qui enveloppe la corolle en bouton, et se déchire à l'époque de l'épanouissement. ‖ Syn. d'HYMÉNIUM.

— **Encycl.** Anat. L'*hymen* est formé par un repli de la muqueuse, et sa forme est variable; cependant il a le plus souvent l'aspect d'un croissant à concavité dirigée en haut; il occupe la partie postérieure de l'orifice du vagin. Cette membrane, qui est plane et tendue lorsque les cuisses sont écartées, forme un pli dirigé en bas lorsqu'elles sont rapprochées. Quelquefois l'*hymen* forme un disque complet, percé à son centre; dans quelques cas très-rares, le disque est imperforé. Cette membrane présente une résistance plus ou moins considérable; le plus souvent elle se rompt aux premiers rapports sexuels; d'autres fois, plus lâche mais plus solide, elle se laisse déprimer et permet le coït, et même, suivant quelques auteurs, l'accouchement; d'ailleurs des causes très-multiples peuvent la détruire, entre autres des sauts, des chutes et l'équitation. L'*hymen* pouvant manquer naturellement, son absence n'est pas un signe infaillible contre la virginité. Cette membrane, après sa rupture, laisse des débris que l'on nomme caroncules myrtiformes.

HYMEN s. m. (i-main ou i-mènn — lat. *hymen*, du gr. *humên*, dieu du mariage, mot qui, en grec, ainsi que le remarque M. Littré, ne se trouve que dans la locution *humên humenaios*, chant de mariage. Quelques étymologistes rattachent le grec *humên*, dieu du mariage, à *humên*, membrane, ce qui est peu probable; d'autres le rapportent avec plus de vraisemblance à *humnos*, hymne, et le sens du grec *humên*, chant du mariage, semble confirmer cette hypothèse. V. HYMEN, membrane, et HYMNE). Etre allégorique qui personnifie l'union conjugale : *Ne donnez point à l'*HYMEN *les ailes de l'amour.* (Chateaub.)

Hymen, qui marchait seul,
Mène à présent à la main un notaire.
LA FONTAINE.

— Mariage : *L'*HYMEN *vient après l'amour comme la fumée après la flamme.* (Chamfort.)

Ainsi que ses chagrins, l'*hymen* a ses plaisirs.
BOILEAU.

J'ai vu beaucoup d'*hymens*, aucun d'eux ne me tente.
LA FONTAINE.

— Fig. Réunion, assemblage, association; union morale : *Toute l'année n'est qu'un heureux* HYMEN *du printemps et de l'automne.* (Fléch.)

— Loc. poétiq. *Allumer le flambeau de l'hymen*, Se marier.

— **Syn. Hymen, hyménée.** L'*hymen* est le mariage considéré comme un fait qui s'accomplit, c'est l'union des époux, la noce et toutes les fêtes qui accompagnent ordinairement cette union. L'*hyménée* est le mariage considéré comme un état qui dure et qui ne se termine que par la mort de l'un des époux ou par un divorce. On conclut un *hymen*, on le célèbre, on y assiste; quand les caractères du mari et de la femme s'accordent mal, l'*hyménée* devient souvent un joug très-pesant.

Hymen et la naissance (L'), ou **Hommages poétiques à LL. MM. II. et RR. sur la naissance de Sa Majesté le roi de Rome**, recueillis et publiés par J.-J. Lucet et Eckard (Paris, 1811, 2 vol. in-8°; autre édition en un volume in-8°, même année). On avait ouvert, sous les auspices du gouvernement impérial, un *Concours poétique* sur la naissance du roi de Rome, et commandé des odes à tous les poëtes en renom. Il y eut un déluge de vers, les uns bons, la plupart médiocres, mais tous remarquables en ce sens qu'ils témoignent du goût de l'époque, et montrent à quel abaissement moral le régime de la censure avait soumis les lettres en France. On remarque Millevoye, Alexandre Soumet, L.-M. de Cormenin, Parseval, Esménard, Arnault, de Boisjolin, Vigée, dans ce musée de platitudes sonores et bien dites. Vigée ose y médire des flatteurs, lorsqu'il en est un lui-même; il ose flétrir la guerre sous un règne où elle était permanente et honorée comme la source de toute gloire, où tout le monde y fait assaut de servilité devant le maître tout-puissant.

Des centaines de volumes parurent sur la naissance du roi de Rome. Nous citerons, dans le nombre, le *Poëme sur l'heureuse grossesse de Sa Majesté l'Impératrice*, composé en vers latins par M. E. Lemaire (l'auteur de la fameuse collection des classiques latins qui porte le nom de *Collection Lemaire*), traduit en vers français par M. Legouvé.

De Cormenin, alors jeune et auditeur au conseil d'Etat, déborde de lyrisme :

Au lit maternel attachée,
Louise, oubliant la douleur,
Contemple, avec amour penchée.
Cette royale et tendre fleur,
Telle, sur son lit de verdure,
Au doux réveil de la nature,
Belle d'un récent rejeton,
La rose, mère fortunée,
Sur sa noble tige inclinée,
Sourit à son premier bouton.

Cormenin a du reste commencé comme il a fini, par des complaisances vis-à-vis du pouvoir.

Soumet déborde d'enthousiasme : il exhale son bonheur sur un ton câlin, d'une effusion constante; cela coule comme le lait et le miel dans la terre promise :

En nuage embaumé, l'encens vole et s'exhale;
L'autel s'orne de fleurs; la cloche baptismale
A promis à la terre un habitant nouveau.
Quel est ce jeune enfant que Lutèce contemple?
Et sous les portiques du temple
Quelle voix a chanté les hymnes du berceau?
Tout à coup l'air frémit, l'airain s'allume et gronde,
Aux pieds du fils des rois tombent les rois du monde.
De ses futurs destins, le ciel même étonné
Se décore pour lui d'une étoile nouvelle,
Et de la splendeur paternelle
Son berceau triomphant repose environné.
La gloire avec amour protége son enfance;
Tout prêts à s'immoler pour sa noble défense,
Les braves devant lui balancent leurs drapeaux;
Et sur son front divin posant le diadème,
Déjà Napoléon lui-même
Entre ses bras vainqueurs le montre à ses héros.
. . . .
Salut! fils de César! une reine attendrie
Auprès de ton berceau retrouve sa patrie,
Et promène autour d'elle un regard triomphant;
A ce luxe orgueilleux, ces pompes, ces offrandes,
Elle préfère les guirlandes
Qui parfument la couche où dort le jeune enfant.
Du plus grand des héros la sagesse profonde
Se repose sur toi de l'avenir du monde.
A sa famille immense il promet ton appui;
Son immortalité sur ta tête rayonne,
Et déjà la gloire s'étonne
De tresser des lauriers pour un autre que lui.
Oh! quels joyeux concerts ont enchanté nos rives!
Fuyant à ce signal vers ses flottes craintives,
Le monstre d'Albion s'enveloppe de deuil;
Et de son long sommeil encore tout irritée,
Rome antique ressuscitée,
Pour saluer son roi, s'élance du cercueil.

Les autres concurrents brodent sur le même thème des éloges presque identiques. Leurs poésies furent lues en grande cérémonie à la salle Olympique; la plupart trouvèrent en outre un asile dans le *Mercure de France*. Les éditeurs les répandirent à grand nombre dans l'Europe; ce fut, durant six mois, un événement littéraire qu'on croyait devoir durer toujours. Un critique autorisé, parlant de l'entreprise des éditeurs, s'exprime ainsi : « Ils ont élevé, comme ils le disent eux-mêmes, un édifice littéraire consacré par la reconnaissance à la gloire de nos illustres souverains, et qui sera, aux yeux de la postérité, un monument authentique (*authentique* est très-joli!) de l'amour de leurs sujets. C'est une chose vraiment digne d'être remarquée que ce grand nombre de poëtes qui, de toutes les parties de l'empire, ont répondu à l'appel qui leur a été fait lors de l'ouverture du concours. Plus de douze cents pièces de vers ont été envoyées

de France, d'Allemagne et d'Italie aux éditeurs des *Hommages poétiques*. Les muses portugaises, hollandaises, espagnoles, et surtout les muses latines, ont disputé avec les muses françaises de zèle et d'empressement; elles ont toutes voulu célébrer dans le langage des dieux un événement qui intéressait le bonheur de la terre; chaque membre de la grande famille a senti dans son cœur le besoin d'exprimer toute la part qu'il prenait à la commune allégresse. »

Hélas! ces temps-là sont loin de nous. On a pu croire un moment que le monde français allait emplir l'univers; toutes les consciences étaient tournées vers l'astre. On était pourtant à la veille de la guerre de Russie, des trois campagnes de 1813, 1814 et 1815, où les cris de joie se changèrent en malédictions. Le héros allait être l'ogre de Corse, et son fils, à qui on promettait l'éternité de la gloire, allait, après quinze ans d'exil, s'éteindre obscurément en Allemagne, sous un nom d'emprunt. C'est un bel enseignement; il apprend à connaître ce que vaut l'encens des poëtes, et le cas qu'il faut faire des sentiments qu'on donne pour être ceux des populations émerveillées. Ce livre, qu'on appelle l'*Hymen et la naissance*, a pour nous une sorte d'aspect dramatique; ces fleurs, qu'on jette à profusion sur un abîme prêt à s'ouvrir, en font à la fois un monument de la bassesse humaine et une image du peu de solidité de ces grandeurs éphémères, qui apparaissent aujourd'hui comme une étoile au firmament et qui tomberont demain aux gémonies, aux applaudissements de ceux qui les flattaient la veille et vivaient prosternés à leurs pieds.

Il y eut trois prix, dont l'un fut décerné à un M. Lavigne, maintenant inconnu, et qui le mérita par cette strophe où il compare le roi de Rome à l'Aurore :

Telle, dans sa course légère,
Dissipant un brouillard obscur,
Du jour l'aimable messagère
Apparaît sur son char d'azur.
A la terre qui se réveille,
La déesse, de sa corbeille
Prodiguant les trésors divers,
Par ses pleurs et par son sourire
Annonce le dieu dont l'empire
Va s'étendre sur l'univers.

HYMEN ou **HYMÉNÉE**, personnage mythique, grec et latin, dieu du mariage qui, de son nom, s'est également appelé Hymen. Suivant la plus poétique légende, Hymen, jeune Athénien d'une grande beauté, devint amoureux d'une jeune fille d'une condition supérieure à la sienne; n'osant lui parler, mais la suivant sans cesse, il prit un jour un costume féminin et se mêla aux femmes d'Athènes qui allaient célébrer, sur le bord de la mer, les fêtes de Cérès. Pendant la cérémonie, des pirates fondirent sur le cortége, et Hymen fut transporté, avec ses compagnes, sur un rivage éloigné. Lorsque les pirates se furent endormis, le jeune homme proposa aux Athéniennes de tuer leurs ravisseurs, ce qui fut exécuté, et les reconduisit à Athènes, où, en récompense de sa conduite, il reçut pour épouse celle qu'il aimait.

Suivant d'autres traditions, Hymen était un jeune époux qui fut écrasé le jour de ses noces, à Athènes, par la chute de sa maison, et en mémoire duquel ses compatriotes instituèrent des fêtes qui le divinisèrent; on en a fait aussi un aède mort en chantant le mariage d'Ariadne et de Bacchus. Suivant d'autres encore, Hymen était un demi-dieu, fils d'Apollon ou de Calliope, ou encore de Bacchus et de Vénus. Il était invoqué dans les cérémonies nuptiales; on le représentait sous la figure d'une jeune homme couronné de fleurs, tenant de la main droite une torche, et de la gauche le voile jaune, appelé *flammeum*, dont se parait la fiancée.

Hymen! hyménée! tel était le refrain des chansons nuptiales à Rome, et des épithalames qui nous ont été conservés. C'est celui du magnifique épithalame composé par Catulle pour les noces de son ami Manlius : le poëte invoque Hymen, le conjure de descendre de l'Hélicon et de venir aux noces heureuses, portant le flammeum et chaussé de ses brodequins couleur de safran. On voit que les modernes, en vouant le mariage à la couleur jaune, n'ont fait que suivre une vieille tradition, qu'ils ont tournée en ridicule.

A côté des morceaux empreints de forte poésie que les anciens ont consacrés à l'Hymen, on ne lira peut-être pas sans intérêt ce que le même sujet inspirait à Demoustier (*Lettres à Emilie*); du moins on en sentira tout le contraste.

« L'Hymen a eu de tout temps, dit-il, accès dans tous les temples; cependant il avait lui-même un temple particulier, où on l'adorait avec l'Amour. Ce temple, qui existait jadis à Cythère, est tellement détruit qu'il n'en reste plus de vestige; mais la confrérie des époux l'a fait dernièrement relever à ses frais, vers le dernier degré du pôle.

Là, dans un sombre labyrinthe,
Après mille et mille détours,
Tantôt égaré par la crainte,
Tantôt séduit par les Amours,
Souvent attiré par la feinte,
Vendeur, vendu, trompé toujours,
On arrive à la noire enceinte
Où l'Hymen et le dieu Plutus
Calculant, au taux de la place,
L'esprit, la jeunesse, la grâce,
Le sentiment et les vertus,
Font jurer par-devant notaire,
Sans s'être ni vu ni connu,
De s'adorer et de se plaire
Moyennant tel prix convenu
. . . .
C'est là que la foule égarée
Des deux moitiés du genre humain,
Du portique assiégeant l'entrée,
Implore le joug de l'Hymen.
Le dieu, les prenant par la main,
Sous le voile du sanctuaire,
D'un fer doré forge les nœuds
Qui les enchaînent deux à deux,
Pour ramer sur cette galère
Où princes, robins, financiers
Sont conduits par la convenance,
Les vrais amants par la constance,
Les marquis par leurs créanciers..., etc., etc.

On trouve dans les poëtes une foule de personnifications du mariage sous les traits de l'Hymen ou de l'Hyménée :

La victime était prête et de fleurs couronnée,
L'autel étincelait du flambeau d'Hyménée.
VOLTAIRE.

. . . . Et la rose inclinée
Versait tous ses parfums sur le lit d'Hyménée.
DELILLE.

Il veut avec leur sœur ensevelir leur nom,
Et que, jusqu'au tombeau soumise à sa tutelle,
Jamais les feux d'Hymen ne s'allument pour elle.
RACINE.

. . . Tous deux aux lueurs d'un flambeau,
Que d'une main pudique agite l'Hyménée,
Ils serrent pour jamais sa chaîne fortunée.
BAOUR-LORMIAN.

De tes bouquets la pénétrante odeur
Vient ranimer la vieillesse étonnée;
La jeune fille, aux autels d'Hyménée,
En pare encor sa mourante pudeur.
CAMPENON.

L'Hymen a préparé la pompe triomphale;
Pour elle il embellit la robe nuptiale,
Et, par l'anneau béni consacrant ses désirs,
Lui fait d'un saint devoir le plus doux des plaisirs.
DESAINTANGE.

— Iconogr. Les anciens représentaient l'Hymen ou Hyménée sous la figure d'un beau jeune homme couronné de fleurs et ayant à la main un flambeau. Une peinture de ce genre, découverte à Pompéi, se voit au musée des Etudes, à Naples. On regarde comme étant une figure de l'*Hymen* une statue de marbre antique qui est au musée Britannique, à Londres : les avant-bras et les jambes sont malheureusement brisés; mais la tête, couronnée de fleurs, est bien conservée, et la chevelure, retombant avec grâce sur les épaules, est bien traitée. On a donné aussi le nom d'*Hymen* à une statue de marbre pentélique, qui se trouve à Oxford et qui représente un jeune homme debout, endormi, appuyé sur une torche renversée; mais, suivant la judicieuse remarque de M. de Clarac, c'est plutôt là le *Génie du repos éternel* que celui du mariage.

Un iconographe du XVIIIe siècle, de Prézel, recommande aux artistes, pour mieux faire reconnaître l'*Hymen*, de lui placer au doigt un anneau d'or. « Souvent, ajoute-t-il, on lui a mis un joug sur les épaules, des entraves aux pieds, et on a mêlé d'épines les roses qui forment sa couronne. Le mariage n'est-il pas un état de servitude et de peines? L'*Hymen* se distingue encore par les deux flambeaux qu'il tient, et dont il forme une seule flamme, symbole de l'union qui règne ou qui doit régner entre deux époux. Si on lui donne des ailes, ces ailes doivent être liées par la partie inférieure, pour marquer que les devoirs du mariage doivent fixer l'humeur inconstante des époux. » La fantaisie des artistes s'est fort souvent écartée des prescriptions qu'on vient de lire. Un tableau du Guide, qui se voyait dans le cabinet de M. d'Hauteville, à Paris, en 1770, et dont il existe une copie par Naigeon, au musée de Dijon, représente l'*Hymen enchaînant l'Amour et lui brûlant ses flèches*. Un autre peintre bolonais, l'Albane, a fait à ce tableau une réplique qui ne manque pas d'esprit, mais qui semblera un peu risquée. Il a représenté *Vénus* à demi couchée sur un moelleux divan. Sa tête charmante, allanguie par le plaisir, et le haut de son corps sont dans la demi-teinte; toute la lumière se concentre sur ses flancs délicatement arrondis, théâtre de la volupté. A ses pieds sont groupés des Amours folâtres et mutins; l'un d'eux éteint, d'une façon par trop irrévérencieuse pour être décrite, le flambeau de l'*Hyménée*. Ses compagnons sourient de son effronterie. « On ne saurait imaginer des mines plus espiègles, plus friponnes, a dit M. Chaumelin (*Trésors d'art de la Provence*). Les séductions du dessin et du coloris ajoutent encore au charme de cette composition frivole. » Ce petit chef-d'œuvre pornographique fait partie de la collection de M. le baron de Sénès (d'Aix).

Rubens a figuré l'*Hymen* dans trois des tableaux de sa *Destinée de Marie de Médicis*, une première fois en compagnie de l'Amour, présentant à Henri IV le portrait de la fille de François de Médicis, une seconde fois servant de page à la jeune princesse et portant la queue de son manteau, une troisième fois montrant aux deux époux la constellation de Vénus sous l'influence de laquelle leur mariage est célébré. Dans chaque tableau, le jeune dieu est couronné de fleurs et tient un flambeau.

A propos d'un mauvais tableau d'Amédée Vanloo exposé au Salon de 1769 et représentant l'*Hymen cherchant à allumer son flambeau à celui de l'Amour*, Diderot écrivait : « O quel Hymen! il est maigre, sec, fluet, épuisé... Puisque de deux maux il faut choisir le moindre, j'aime mieux le petit Amour qui est à côté. » Sous le titre d'*Hymen et Bonheur*, Prudhon a peint une charmante allégorie qui a été gravée par Villerey. Citons encore : l'*Amour et l'Hymen*, gravé par Beauvarlet d'après Boucher; l'*Hymen et l'Amitié*, gravé par L.-M. Bonnet d'après Ch. Hutin; et une statue de l'*Hyménée*, par Cardelli, exposée au Salon de 1810; etc.

HYMÉNACHNÉ s. f. (i-mé-na-kné). Bot. Genre de graminées. Syn. de PANIX.

HYMÉNANTHÈRE s. m. (i-mé-nan-tè-re — du gr. *humên*, membrane, et de *anthère*). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, comprenant plusieurs espèces qui croissent au Mexique et au Chili.

— s. f. Genre d'arbrisseaux, de la famille des alsodinées, comprenant plusieurs espèces qui habitent l'Australie et les îles voisines.

HYMÉNARCIS s. m. (i-mé-nar-siss — du gr. *humên*, membrane; *arkios*, utile). Entom. Genre d'insectes hémiptères, comprenant deux espèces qui habitent l'Amérique du Nord.

HYMÉNÉE s. m. (i-mé-né). Nom poétique de l'hymen, avec tous les sens de ce mot : *Le flambeau de l'*HYMÉNÉE. *Les plaisirs de l'*HYMÉNÉE. *Les fruits de l'*HYMÉNÉE.

L'*Hyménée* est un joug, et c'est ce qui m'en plaît.
BOILEAU.

Hyménée! union des humains,
O première amitié du monde,
Que de biens ici-bas ta volupté féconde.
A. BARBIER.

— s. f. Bot. Genre d'arbres, de la famille des légumineuses, tribu des césalpiniées, dont l'espèce type habite l'Amérique tropicale et fournit le bois appelé COURBARIL.

— **Syn. Hyménée, hymen.** V. HYMEN.

HYMÉNÉEN, ÉENNE adj. (i-mé-né-ain, é-è-ne — rad. *hyménée*). Qui appartient à l'hymen, au mariage : *Que je connais de filles de par le monde qui n'ont pas porté leur pucelage au lit* HYMÉNÉEN! (Brantôme.)

HYMÉNELLE s. f. (i-mé-nè-le — dimin. du gr. *humên*, membrane). Bot. Syn. de LÉIODERME et de TRIPLATÉIE.

HYMÉNÉLYTRE adj. (i-mé-né-li-tre — du gr. *humên*, membrane, et de *élytre*). Entom. Qui a les élytres membraneux.

— s. m. pl. Syn. de PSYLLIDES, groupe d'insectes.

HYMÉNIUM s. m. (i-mé-ni-omm — du gr. *humên*, membrane). Bot. Membrane fructifère, renfermant les spores dans les champignons.

HYMÉNOCALYX s. m. (i-mé-no-ka-liks — du gr. *humên*, membrane; *kalux*, enveloppe). Bot. Syn. d'ABELMOSCH.

HYMÉNOCÈRE s. f. (i-mé-no-sè-re — du gr. *humên*, membrane; *keras*, corne, antenne). Crust. Genre de crustacés décapodes macroures, de la famille des salicoques, tribu des alphéens, dont l'espèce type vit dans les mers d'Asie.

HYMÉNOCHÈTE s. f. (i-mé-no-kè-te — du gr. *humên*, membrane; *chaita*, chevelure). Bot. Genre de cypéracées.

HYMÉNOGASTRE s. m. (i-mé-no-ga-stre — du gr. *humên*, membrane; *gastêr*, ventre). Bot. Genre de champignons, de la famille des tubéracées ou truffes.

HYMÉNOGÉNIE s. f. (i-mé-no-jé-nî — du gr. *humên*, membrane; *genos*, génération). Chim. Production d'une membrane par le simple contact de deux liquides, comme quand une goutte d'albumine liquide vient à tomber dans une graisse également liquide.

HYMÉNOGRAPHE s. m. (i-mé-no-gra-fe — du gr. *humên*, membrane; *graphô*, je décris). Auteur d'une description des membranes.

HYMÉNOGRAPHIE s. f. (i-mé-no-gra-fî — du gr. *humên*, membrane; *graphô*, je décris). Description des membranes.

HYMÉNOLÈNE s. f. (i-mé-no-lè-ne — du gr. *humên*, membrane; *laina*, enveloppe). Genre de plantes, de la famille des ombellifères, tribu des smyrnées, comprenant plusieurs espèces qui croissent au Népaul.

HYMÉNOLÉPIS s. m. (i-mé-no-lé-piss — du gr. *humên*, membrane; *lepis*, écaille). Bot. Syn. de MÉTAGNANTHE.

HYMÉNOLOGIE s. f. (i-mé-no-lo-jî — du gr. *humên*, membrane; *logos*, discours). Traité des membranes.

HYMÉNOLOGUE s. m. (i-mé-no-lo-ghe — du gr. *humên*, membrane; *logos*, discours). Auteur d'une hyménologie. ‖ On dit aussi HYMÉNOLOGISTE.

HYMÉNOMYCÈTE adj. (i-mé-no-mi-sè-te — du gr. *humên*, membrane; *mukês*, champignon). Bot. Se dit des champignons dont les organes reproducteurs sont renfermés dans une membrane fructifère extérieure.

— s. m. pl. Groupe de champignons, renfermant les genres qui présentent le caractère indiqué ci-dessus.

HYMÉNONÈME s. m. (i-mé-no-nè-me — du gr. *humên*, membrane; *nêma*, fil). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des chicoracées, comprenant plusieurs espèces qui croissent dans la partie orientale du bassin méditerranéen.

HYMÉNONTIE s. f. (i-mé-non-tî). Entom. Syn. d'HYMÉNOPLIE.

HYMÉNOPAPPE s. m. (i-mé-no-pa-pe — du gr. *humên*, membrane; *pappos*, aigrette). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des sénécionées, comprenant plusieurs espèces qui habitent la Caroline.

HYMÉNOPHALLUS s. m. (i-mé-no-fal-luss — du gr. *humên*, membrane, et de *phallus*). Bot. Syn. de PHALLUS, genre de champignons.

HYMÉNOPHYLLE s. m. (i-mé-no-fi-le — du gr. *humên*, membrane; *phullon*, feuille). Bot. Genre de fougères, type de la tribu des hyménophyllées, comprenant plusieurs espèces qui croissent pour la plupart entre les tropiques : *Les* HYMÉNOPHYLLES *se plaisent dans les bois et sur les vieux troncs d'arbre.* (F. Foy.)

HYMÉNOPHYLLÉ, ÉE adj. (i-mé-no-fil-lé — rad. *hyménophylle*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte à l'hyménophylle. ‖ On dit aussi HYMÉNOPHYLLACÉ.

— s. f. pl. Tribu de la famille des fougères, ayant pour type le genre hyménophylle.

HYMÉNOPHYSE s. f. (i-mé-no-fi-ze — du gr. *humên*, membrane; *phusa*, vessie). Bot. Genre de plantes, de la famille des crucifères, tribu des lépidinées.

HYMÉNOPLIE s. f. (i-mé-no-plî — du gr. *humên*, membrane; *oplê*, ongle). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, dont l'espèce type se trouve aux environs de Lyon.

HYMÉNOPOGON s. m. (i-mé-no-po-gon — du gr. *humên*, membrane; *pôgôn*, barbe). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des rubiacées, tribu des cinchonées, comprenant plusieurs espèces qui croissent dans l'Inde. ‖ Syn. de DIPHYSCION, autre genre de plantes.

HYMÉNOPTÈRE adj. (i-mé-no-ptè-re — du gr. *humên*, membrane; *pteron*, aile). Entom. Qui a les ailes membraneuses.

— s. m. pl. Ordre d'insectes, caractérisé surtout par des ailes membraneuses : *Les* HYMÉNOPTÈRES *subissent des métamorphoses complètes.* (E. Blanchard.) *Les* HYMÉNOPTÈRES *sont tous des insectes terrestres et vivant à l'état parfait sur les fleurs.* (A. Percheron.)

— **Encycl.** Les *hyménoptères* ont quatre ailes membraneuses nues. Ces ailes, dépourvues d'écailles, sont colorées, quelquefois teintées en brun ou en violet. Des nervures longitudinales et transversales y forment des cellules peu nombreuses dont la disposition varie selon les genres.

Les *hyménoptères* sont, dans la classe des insectes, ceux dont l'étude offre le plus d'attrait par l'instinct merveilleux que possèdent plusieurs genres de cet ordre. Il suffit de nommer l'abeille, pour rappeler les plus étonnantes merveilles de l'instinct.

La tête des *hyménoptères* est assez forte. A sa partie inférieure est la bouche, limitée en avant par le labre, sur les côtés par les mandibules et les mâchoires, en arrière par la lèvre inférieure. De chaque côté de la tête sont les yeux, toujours très-gros, et entre ceux-ci les joues et la face. Au-dessus de la face sont implantées les antennes, et au-dessus de celles-ci se trouve le front, limité en haut par les ocelles. La bouche est disposée pour broyer, pour triturer, ou plus souvent pour sucer le miel ou le suc des végétaux sucrés. Les pièces qui forment la bouche subissent, pour ces différents cas, certaines modifications. Les mandibules sont toujours très-fortes, mais plus ou moins arquées, larges ou longues, épaisses ou minces, entières ou dentées, suivant leur emploi dans chaque genre. Les mâchoires et la lèvre inférieure s'allongent dans les espèces qui se nourrissent par succion. Ces deux pièces portent des palpes, dont les articles varient pour la forme et le nombre, et dont l'usage paraît être de percevoir les odeurs. La lèvre et les mâchoires forment quelquefois, en se rapprochant, une sorte de trompe, qui peut se replier sous le thorax, mais jamais s'enrouler, comme chez les lépidoptères. Les antennes, insérées, comme nous l'avons dit, entre la face et le front, sont composées d'un nombre variable d'articles, en général de douze chez les femelles et de treize chez les mâles. Les ocelles sont au nombre de trois et placés tantôt en ligne droite, tantôt en ligne courbe ou même en triangle. Le corselet ou thorax est bombé et solidement cuirassé. Les ailes sont au nombre de quatre et membraneuses, les deux inférieures toujours plus courtes que les supérieures. Dans le repos, elles se couchent longitudinalement sur l'abdomen sans se reployer ou en se reployant dans toute leur longueur. Les ailes sont les véritables organes de la locomotion, et les muscles qui servent à les mouvoir sont très-puissants. Les pattes n'ont qu'une force médiocre, les *hyménoptères* n'étant réellement ni des insectes marcheurs ni des insectes coureurs. Un seul genre fait ex-

ception, c'est la fourmi, chez laquelle les individus neutres, dépourvus d'ailes, sont d'une extrême agilité. L'abdomen, formé d'un nombre variable d'anneaux, est très-mobile. Il s'attache généralement au thorax par un pédicule très-grêle; aussi dit-on, en parlant d'une taille fine, *une taille de guêpe.*

L'abdomen des femelles porte toujours à son extrémité postérieure un instrument qui joue un grand rôle dans l'existence de ces insectes; c'est tantôt une tarière, tantôt une scie, tantôt un aiguillon acéré et venimeux. Cet instrument est formé par les deux derniers anneaux de l'abdomen diversement modifiés.

Les *hyménoptères* ont des métamorphoses complètes. L'œuf donne naissance à une larve entièrement blanche, à peau molle, dépourvue de pattes dans certaines espèces, munie, dans d'autres, de petites pattes écailleuses ou d'appendices membraneux, analogues à ceux des chenilles. Sous cette forme, l'insecte prend beaucoup de nourriture et s'accroît en changeant plusieurs fois de peau. Arrivée au terme de sa croissance, la larve s'enferme le plus souvent dans une coque soyeuse et se transforme en nymphe. La nymphe ne prend aucune nourriture et reste complètement immobile.

L'ordre des *hyménoptères* comprend quinze familles, distribuées en huit groupes : I. *Porte-scie :* tentrédides, siricides. — II. *Gallicoles :* cynipsides. — III. *Parasites :* ichneumonides, chalcidides, proctotrupides. — IV. *Cuirassés :* chrysidides. — V. *Hétérogynes :* formicides. — VI. *Fouisseurs :* mutillides, soliides, sphigides, crabronides, odynérides. — VII. *Constructeurs :* vespides. — VIII. *Mellifères :* apides.

HYMÉNOPTÉRIS s. m. (i-mé-no-pté-riss — du gr. *humên*, membrane; *pteris*, fougère). Bot. Syn. de SPHÉNOPTÉRIS, genre de fougères.

HYMÉNOPTÉROLOGIE s. f. (i-mé-no-pté-ro-lo-jî — de *hyménoptère*, et du gr. *logos*, discours). Partie de l'entomologie qui se rapporte aux hyménoptères.

HYMÉNOPTÉROLOGUE s. m. (i-mé-no-pté-ro-lo-ghe — de *hyménoptère*, et du gr. *logos*, discours). Entomologiste qui s'occupe spécialement des hyménoptères. ‖ On dit aussi HYMÉNOPTÉROLOGISTE.

HYMÉNOSOME s. m. (i-mé-no-so-me — du gr. *humên*, membrane; *soma*, corps). Crust. Genre de crustacés décapodes brachyures, de la famille des catamétopes, dont l'espèce type vit sur les côtes du Cap de Bonne-Espérance.

HYMÉNOSTACHYDE s. f. (i-mé-no-sta-ki-de — du gr. *humên*, membrane; *stachus*, épi). Bot. Syn. de TRICHOMANE, genre de fougères : *Dans les* HYMÉNOSTACHYDES, *l'involucre est de la même substance que les frondes.* (F. Foy.)

HYMÉNOTHÈQUE s. f. (i-mé-no-tè-ke — du gr. *humên*, membrane; *thêkê*, étui, gaîne). Bot. Syn. de PLEURHAPIS.

HYMÉNOTOME s. m. (i-mé-no-to-me — du gr. *humên*, membrane; *tomê*, section). Chir. Instrument servant à inciser les membranes.

HYMÉNOTOMIE s. f. (i-mé-no-to-mî — du gr. *humên*, membrane; *tomê*, section). Anat. Dissection des membranes.

— Chir. Section de l'hymen.

HYMÉNULE s. f. (i-mé-nu-le — dimin. du gr. *humên*, membrane). Bot. Genre de champignons.

— s. m. pl. Tribu de trémelles, ayant pour type le genre hyménule.

HYMER, géant scandinave. V. YMER.

HYMETTE (*Hymettus*), montagne de l'Attique, à 11 kilom. S.-E. d'Athènes, célèbre par son excellent miel et ses carrières de marbre. Aucun écrivain ancien n'a parlé de l'Hymette sans célébrer son miel et ses abeilles, qui n'avaient de rivales que celles de l'Hybla, en Sicile. Pausanias dit que l'Hymette est le lieu le plus propre que l'on connaisse à l'éducation des abeilles. « Elles sont libres, dit cet écrivain; elles travaillent où il leur plaît, et leur ouvrage est si bien lié qu'il est impossible de séparer la cire du miel. » Les Athéniens avaient érigé sur l'Hymette une statue à Jupiter Hymettien. On y voyait aussi, au temps de Pausanias, les autels de Jupiter et d'Apollon. Entre l'Hymette et la ville d'Athènes, toute la campagne était semée de maisons de plaisance, de jardins et de temples. Le côté du mont qui regardait la ville était tout couvert d'oliviers et d'arbres de toute essence. Les Athéniens croyaient que le mont Hymette renfermait dans ses flancs une mine d'or fort riche, qui malheureusement était gardée par des fourmis monstrueuses et dont les morsures donnaient la mort.

Mais, comme nous l'avons dit plus haut, c'est surtout à son miel que l'Hymette doit sa célébrité. Sous la domination ottomane, un tribut en nature était prélevé sur le miel de l'Hymette. Les ruches et les abeilles abondaient surtout, du temps des Turcs, dans les dépendances d'un monastère situé au nord de la montagne. Ce couvent a été brûlé par les Turcs. On sait que lord Byron y a passé quelques-uns des plus beaux jours de sa jeunesse, près du célèbre franciscain Paul d'Ivrée. C'est de ce couvent que lord Byron a daté plusieurs de ses ouvrages. On raconte qu'après s'être fatigué toute la journée à courir dans la forêt des Oliviers ou à se baigner dans la mer à la rade de Phalère, il y revenait le soir se mettre au travail. Les belles vues du mont Hymette ont de tout temps été célèbres. De la cime la plus élevée du mont, on découvre, en effet, une grande partie du continent de la Grèce, les côtes occidentales du Péloponèse, l'Argolide, toute la ville d'Athènes, la voie Sacrée, les Cyclades, etc. C'est un merveilleux panorama. Les principales plantes qui croissent sur le mont Hymette sont, outre le thym, le serpolet, la marjolaine, les benjoins et les autres plantes à fleurs aimées des abeilles, la mandragore, la tithymale épineuse et une espèce de scorsonère que l'on trouve rarement ailleurs et que les Grecs appellent *galachorton*, parce qu'elle est pleine de lait. Les Romains, suivant Horace (*Odes*, II, XV), tiraient de l'Hymette des poutres de luxe pour l'ornement de leurs palais :

Non ebur, neque aureum
Mea renidet in domo lacunar.
Non trabes Hymettiæ
Premunt columnas ultima recisas
Africa. . . . . .

La hauteur de l'Hymette est de 1,027 mètres au-dessus du niveau de la mer. C'est la huitième montagne de la Grèce par rang d'élévation.

HYMNE s. m. (i-mne — lat. *hymnus*, gr. *humnos*, chant, que certains étymologistes tirent de *hudô*, chanter, racine *van*, parler et résonner, qui prend au causatif *vaday* le sens de jouer d'un instrument. De là le sanscrit *vâda*, *vâdana*, son; *vâdga*, *vaditra*, instrument de musique; le grec *hudô*, *hudeô*, chanter, célébrer, d'où *hudês*, poëte, a conservé le digamma dans l'éolien *aula fudos*, joueur de flûte. Benfey y rapporte aussi le nom du rossignol *aêdôn*, dans Hésychius *abêdôn*, pour *afêdôn*, où l'*a* serait le préfixe sanscrit *â* dans *â-vad*, célébrer, invoquer, et qu'il incline à séparer de *aeidô*. Cependant, tous les étymologistes n'acceptent pas cette dérivation du grec *humnos*; plusieurs, et particulièrement Curtius, croient que ce mot a le même radical que *huphaô*, *huphainô*, tisser. L'application de cette racine à l'art poétique n'a rien d'étonnant; ces locutions figurées se rencontrent dans un certain nombre de langues aryennes. Dans les diverses langues de la famille, en effet, le travail de la composition poétique est souvent comparé soit à l'art de tisser, soit à celui de façonner ou charpenter. Ainsi, en premier lieu, on trouve dans les hymnes védiques la racine *vâ* ou *vê*, tisser, appliquée de cette manière). Cantique, chant ou poëme en l'honneur de la divinité : *Un* HYMNE *à Apollon, à Vénus. Les* HYMNES *de Callimaque.*

Encore un *hymne*, ô ma lyre,
Un *hymne* pour le Seigneur!
Un *hymne* dans mon délire,
Un *hymne* dans mon bonheur!
LAMARTINE.

— Fig. Manifestation du ravissement d'une âme : *Il est si beau d'aimer et d'être aimé, que cet* HYMNE *de la vie peut se moduler à l'infini.* (Mme de Staël.) ‖ Objet qui est, par sa nature, une sorte d'éloge pour quelqu'un : *L'univers est un* HYMNE *qui s'élève à Dieu. Le parfum de la corolle est un* HYMNE *d'amour comme le chant des oiseaux.* (Toussenel.)

— s. f. Liturg. Cantique qui se chante ou se récite à l'office : *Lisez les* HYMNES *de Santeuil, un peu légèrement adoptées peut-être par l'Eglise de Paris : elles font un certain bruit dans l'oreille; mais jamais elles ne prient, parce qu'il était seul lorsqu'il les composa.* (J. de Maistre.)

— **Encycl.** Hist. et littér. L'*hymne* est d'origine orientale, et c'est la première forme qu'ait revêtue la poésie. Seul en présence des forces de la nature, l'homme primitif la conjure de l'épargner et de le protéger. Il adresse ses invocations au feu, à l'aurore, au soleil, aux astres, et cherche à se les rendre propices par la prière et l'adoration. Mais l'*hymne* n'est point né de ce sentiment unique, c'est aussi l'expression du respect, de l'admiration et de la reconnaissance. Surpris des magnificences de cet univers au sein duquel il vient de s'éveiller, il exprime son ravissement par des chants qui ne sont guère que des exclamations d'enthousiasme, si l'on en juge par les *Védas*, le plus ancien monument écrit qui offre des exemples de cette poésie. Dans ces *hymnes*, dont l'antiquité est reconnue par ceux même des orientalistes qui ont le plus contesté la priorité de la civilisation indoue, on voit un peuple de pâtres saluer l'apparition de l'aurore, glorifier la lutte du dieu ami de la foudre contre les puissances des ténèbres, et rendre grâces aux divinités qui les secouraient eux-mêmes dans les dangers et les combats. Plus tard, quand les aspirations de l'âme et de l'esprit succéderont aux instincts purement matériels, les *hymnes* naturalistes de l'époque primitive s'empreindront d'un sens mystique qui ira se raffinant de plus en plus. Ajoutons que, dans les *Védas* mêmes, on en trouve déjà qui sont consacrés à célébrer des rois généreux ou de saints personnages, de sorte que, dès son origine, l'*hymne* s'est déjà produit sous toutes les formes qu'il affectera plus tard; la civilisation, sans rien changer à sa destination primitive, ne fera qu'y ajouter des ornements plus recherchés et de plus longs développements.

L'*hymne* religieux, à la manière védique, se retrouve dans certains livres de la Bible. Les psaumes de David, par leur forme et leur objet, sont de véritables *hymnes*, et des plus remarquables que nous possédions. Le livre d'Esdras, dans l'Ancien Testament, contient le plus grand nombre de cantiques hébreux, et porte un titre qui signifie le *Livre des louanges*. A l'époque, encore peu éloignée, où l'on croyait que le peuple juif était le plus ancien de la terre, et où la littérature de l'Inde était encore inconnue aux plus savants linguistes de l'Europe, on donnait les cantiques de Moïse et de Débora comme les *hymnes* les plus anciens, et on leur attribuait hardiment trente ou quarante siècles d'antiquité. On sait aujourd'hui le cas qu'il faut faire de ces assertions, qui puisaient leur fondement dans la foi, nullement dans la critique historique.

Nous ne dirons rien ici de l'*hymne* chez les Grecs, des *hymnes* d'Orphée, d'Homère, de Callimaque, etc.; on trouvera des détails à ce sujet dans les articles suivants.

Maintenant, quel était le rhythme de l'*hymne* chez les plus anciens peuples? On le sait pour l'Inde et pour la Grèce; quant aux *hymnes* hébraïques, ce n'étaient point des compositions en vers à proprement dire, mais plutôt des phrases rhythmées d'après un nombre de syllabes qui variaient de douze à quatorze. Des assonances de pensées, si l'on peut s'exprimer ainsi, plutôt que de sons (bien que celles-ci fussent également employées) remplaçaient l'usage de la rime, qui se répandit plus tard dans toutes les poésies orientales. De même que chez les Grecs, les *hymnes* des Hébreux étaient accompagnés du son des instruments, la flûte et la cithare, et étaient chantés par deux chœurs alternatifs. Le premier chantait le corps même de l'*hymne*, tandis que le second répétait le refrain ou une phrase intercalaire.

Chez les Romains, le seul *hymne* véritablement remarquable que l'on puisse citer est le chant séculaire d'Horace; car, en parlant de poésie latine, on doit faire abstraction des compositions poétiques dues aux premiers chrétiens, qui célébraient dans un latin plus ou moins barbare les mystères et les solennités de la religion. Ces *hymnes* se distinguent surtout par un mouvement religieux empreint de beaucoup de gravité et même de majesté; mais la poésie, malheureusement, n'a rien de commun avec celle du profane Horace.

C'étaient aussi des *hymnes* que ces chants entonnés par les bardes gaulois ou germains pour célébrer les dieux ou encourager les guerriers au combat. Le bardit, que les anciens barbares hurlaient plus ou moins en chœur au commencement de la bataille, était un *hymne* aussi bien que les chants de Tyrtée, qui enflammaient les bataillons lacédémoniens, ou que notre *Marseillaise*, qui a porté dans toutes les parties du monde l'enthousiasme de la liberté. Ce qu'étaient ces *hymnes* des barbares, on ne peut faire à cet égard que des suppositions, car aucun ne nous est parvenu, du moins des époques antérieures au christianisme.

Nous ne dirons rien ici des *hymnes* nationaux, tels que la *Marseillaise*, le *Chant du départ*, le *God save the queen*, etc.; on trouvera des détails à ce sujet soit à notre article CHANT, soit à l'ordre alphabétique de chacun de ces *hymnes*.

— Liturg. Selon Philon, écrivain juif qui vivait au commencement du Ier siècle de notre ère, les chrétiens de son pays passaient les jours et les nuits à chanter des psaumes et des *hymnes*. Dans le quatrième chapitre de son livre : *De divinis nominibus*, saint Denys l'Aréopagite, qui fut martyrisé en l'an 95, produit la même assertion. Paul de Samosate, élu patriarche d'Antioche en 260, se vit condamner dans un concile tenu quelques années plus tard en cette ville, parce qu'il rejetait les psaumes et les *hymnes* chantés en l'honneur de Jésus-Christ, dont il niait la divinité. Saint Ephrem de Nisibe, qui mourut en l'an 379 ou environ, dit au deuxième chapitre de son livre sur la pénitence : « Nous célébrons nos fêtes par des psaumes, des *hymnes* et des cantiques spirituels. » (*Festivitates nostras honoramus in psalmis, hymnis et canticis spiritualibus.*) Enfin Socrate le Scolastique, né à Constantinople vers l'année 380, affirme que de son temps l'usage de chanter des *hymnes* était universel dans les églises de l'Orient : *Illa traditio in omnibus ecclesiis recepta est.*

Il résulte de tout ceci, et c'est ce que nous voulions établir, que l'usage des *hymnes* appliqué au culte de l'Eglise catholique est aussi ancien que cette Eglise elle-même.

Dans le cours du IVe siècle, saint Hilaire de Poitiers composa une liturgie dans laquelle une large part était faite aux *hymnes*, ainsi que le constate saint Jérôme, son contemporain, dans son ouvrage : la *Vie et les écrits des auteurs ecclésiastiques.* Mais pourtant le premier à qui l'on soit redevable de la régularisation du chant des *hymnes* en Occident fut le célèbre archevêque de Milan, saint Ambroise, qui s'en occupa vers la fin du IVe siècle; le fait est affirmé par le diacre Paulin, qui a écrit une biographie de cet archevêque, et d'ailleurs celui-ci l'avait dit en termes exprès dans un de ses ouvrages : « On prétend que je séduis le peuple au moyen de certaines *hymnes* que j'ai composées. Je n'en disconviens pas : j'ai, en effet, composé un chant dont la puissance est au-dessus de tout; car quoi de plus puissant que la confession de la Trinité? A l'aide de ce chant, ceux-là qui étaient à peine disciples sont devenus des maîtres. » Il faisait allusion au *Te Deum*, composé par lui, et qui, dans la liturgie, porte aussi le nom de *Chant Ambrosien.*

L'exemple de saint Ambroise trouva bientôt des imitateurs, et, selon l'historien Platine et le fameux liturgiste Durand, le pape Gélase Ier composa, vers la fin du Ve siècle, un certain nombre d'*hymnes*, tandis qu'au commencement du siècle suivant saint Césaire d'Arles introduisait les *hymnes* dans la liturgie de son diocèse. En 506, le concile d'Agde ordonnait de chanter tous les jours des *hymnes* aux matines et aux vêpres. En 567, le deuxième concile de Tours, allant plus loin, non-seulement reconnaissait formellement l'adoption des *hymnes* de saint Ambroise, mais encore déclarait accepter avec plaisir les autres *hymnes* des auteurs catholiques. En 633, à une époque où certains évêques rejetaient encore les *hymnes* parce que l'emploi de ces chants liturgiques n'était fondé ni sur les canons ni sur la tradition apostolique, les Pères du quatrième concile de Tolède décidèrent que le chant des *hymnes* et des psaumes « était fondé sur l'exemple du Sauveur et des apôtres, » déclarèrent que les raisons mises en avant par les évêques récalcitrants ne suffisaient pas pour rejeter « de la liturgie » le chant des *hymnes*, et excommunièrent ceux qui l'en avaient exclu.

A ce sujet, voici comment s'exprime l'auteur d'un article important publié, à la date du 4 juillet 1847, dans la *Revue du monde catholique :* « Quel est celui qui ne voit pas qu'il y avait chez les peuples de l'Occident deux instincts conformes à leur origine : l'un oriental, l'autre celtique? Les hommes venus de la Grèce et de l'Afrique aimaient les chants rhythmés et vifs; mais les Gaulois préféraient les mélodies uniformes et calmes. Cette divergence native de goût musical fit que chez certains peuples de l'Occident les *hymnes* furent reçues avec faveur, tandis que, chez d'autres elles furent longtemps rejetées avec une opiniâtreté indomptable. C'est pour cette raison que les Pères du concile de Tolède, les habitants des diocèses d'Arles et de Poitiers admirent les *hymnes* dans leur liturgie; tandis que les Lyonnais et les Viennois, par exemple, descendants des Celtes ou héritiers des antiques habitudes de cette race, refusèrent jusqu'au IXe siècle, comme le remarque dom Mabillon, de chanter les *hymnes* composées par les poëtes. Les Francs, autre race providentiellement destinée à fondre en un seul jet les instincts divers de la Gaule, aimaient aussi les chants rhythmés, et ils contribuèrent, nous n'en doutons pas, à l'adoption définitive des *hymnes* dans les pays qu'ils avaient conquis, en leur donnant toutefois un caractère particulier. Saint Grégoire le Grand, dont le nom est resté comme une glorieuse épithète au chant liturgique de l'Eglise, écrivit lui-même des *hymnes*, entre lesquelles on remarque celles-ci devenues célèbres : *Primo dierum omnium; Ecce jam noctis; Audi, benigne conditor; Te lucis ante terminum.* Mais le grand but des travaux que cet immortel pontife romain entreprit pour la liturgie musicale fut de *centoniser*, c'est-à-dire de faire un choix des plus belles mélodies religieuses en usage avant lui dans les cérémonies du culte, de les corriger, de les coordonner entre elles, et d'en composer un recueil appelé depuis lors *Antiphonaire grégorien*. Il fit plus, car il instruisit lui-même de jeunes enfants dans la science du plain-chant. Dans un concile tenu à Rome sous son pontificat, il fut ordonné que les diacres et les prêtres, qui doivent s'appliquer avant tout à l'exposition de l'Evangile et à l'administration des sacrements, laisseraient chanter les *hymnes* et les psaumes par les clercs inférieurs, afin de ne point négliger les saintes occupations de leur ministère : *Ut lectiones cæteras, atque etiam hymnos et psalmos, ab inferioribus clericis decantari sinant.* »

Maintenant que nous en avons fait l'historique, il nous faut faire connaître la place et l'importance qu'occupent les *hymnes* dans la liturgie catholique moderne, et la façon dont on les emploie. Pour cela, nous ne saurions mieux faire que de citer un écrivain spécial et versé dans la matière, Poisson, qui s'exprime ainsi dans son *Traité du chant grégorien :* « Les *hymnes* telles que celles qu'on a aujourd'hui ne sont pas de la première antiquité dans les offices divins. Des Eglises célèbres, comme Lyon et Vienne en Dauphiné, ne les ont point encore admises, excepté à complies. (Depuis la publication du *Traité du chant grégorien*, si nous avons bonne mémoire, l'Eglise de Lyon a conformé sa liturgie à celle du diocèse de Paris et de la plupart des diocèses de France.) L'Eglise de Reims, celle de Langres et quelques autres n'en ont point à l'office nocturne ni à laudes. On s'est accordé à n'en point admettre depuis le jeudi saint jusqu'à l'octave de Pâques; et conservant aux offices de ce temps leur ancienne simplicité, on les a distingués par là des autres. Quoiqu'il soit certain que saint Ambroise a fait des *hymnes* et qu'il les a fait chanter, il n'est pas certain qu'on les ait toujours chantées dans l'office; on ne voit rien de fixe sur cela avant le temps de saint Grégoire le Grand.

» La composition du chant des *hymnes* est d'un genre à part. Depuis que les *hymnes* font partie des offices, les chants s'en sont multipliés à l'infini. Dans les anciens livres d'église avant le siècle dernier, on ne trouvait presque que des vers ïambiques à quatre pieds, des saphiques, des asclépiades, et peu d'autre mesure. Les vers ïambiques à quatre pieds se prêtent à des chants si multipliés et si variés, qu'on n'aurait pas dû en inventer d'autres, mais seulement choisir les meilleurs, et les réformer, s'il y avait quelque chose qui méritât la réforme...

» Les anciens chants en vers ïambiques sont pour la plupart réguliers, comme : *A solis ortus cardine; Audi, benigne conditor; Vexilla regis prodeunt.* Nous entendons ici parler du chant de ces *hymnes* tel qu'il est dans plusieurs livres, et non comme dans d'autres où, en multipliant les notes sur ces mots ou ce premier vers, *Audi*, *benigne*, et *Vexilla*, on a rompu la mesure et la cadence du vers, ce qui rend le chant non régulier et très-dur.

» Nous appelons réguliers pour le chant ceux qui, au second et au quatrième ïambe, ont des notes brèves ou une seule note.

» Enfin, quelque mesure de vers que ce soit, le chant en sera régulier, s'il fait bien scander le vers. Voilà à quoi il faut qu'un compositeur s'attache dans le chant des *hymnes*; mais il doit éviter le style badin, ce que ne font pas assez la plupart, en sorte qu'il semble qu'on entende une chansonnette, quand on entend certains nouveaux chants d'*hymnes*; ce qui est non-seulement indécent, mais encore en dehors de la majesté et de la modestie qui doivent régner dans tout l'office divin. Si dans les *hymnes* le chant ne répond pas toujours à l'exigence de la lettre, et s'il se trouve des sens coupés, cela vient uniquement de la poésie, qui perdrait souvent son feu si on voulait l'astreindre à donner un sens fini à chaque vers.

» Quand on dit qu'on peut prendre les anciens chants d'*hymnes* pour les nouvelles, cela doit s'entendre s'ils sont de même mètre ou mesure, car autrement on ne ferait rien qui vaille : comme de mettre un chant de grands vers sur de petits, ou un chant de petits sur de plus grands. Ce serait vouloir habiller un nain avec un habit de géant, ou le géant avec un habit de nain. On en sent le ridicule.

» Ceux qui chantent des *hymnes*, comme ceux qui en composent le chant, doivent savoir faire les élisions, c'est-à-dire ne point prononcer la syllabe qui doit disparaître devant la suivante qui commence par une voyelle, si la dernière finit aussi par une voyelle ou un *m*. Par exemple : *Ipso in fonte videbimus*, il faut chanter : *Ips-in fonte videbimus.* Autre exemple : *Cœli lucem habitabimus*, il faut chanter : *Cœli luc-habitabimus;* autre : *Infunde amorem cordibus, Infund'amorem cordibus.* Il faut observer aussi que *cui* et *queis* sont deux syllabes ailleurs, mais dans les vers ils n'en sont qu'une. Sans ces observations, on se met en danger de se brouiller et de tomber dans la confusion en s'égarant dans le chant. »

Nous allons reproduire ici la musique de quelques-unes des plus belles *hymnes*; les autres, telles que le *Te Deum*, le *Veni, Creator*, etc., sont l'objet d'articles spéciaux à leur ordre alphabétique.

Vexilla regis prodeunt. Ce petit poëme, adopté par l'Eglise et consacré par le bréviaire romain, est dû à Venance Fortunat, évêque de Poitiers. Il fut composé à l'occasion du morceau de la vraie croix envoyé par l'empereur Justin à sainte Radegonde, épouse de Clotaire. Radegonde s'était retirée dans un monastère du diocèse de Poitiers, qui fut, à partir de ce moment, connu sous le nom d'abbaye de la Vraie-Croix (vers 580).

Le *Vexilla regis* se chante aux vêpres des dimanches de la Passion et des Rameaux; il célèbre le mystère de la croix, il retrace à grands traits les scènes du crucifiement. Le style, qui offre des antithèses bizarres et des expressions forcées, ne manque pas d'une certaine ampleur par moment, et descend, dans d'autres strophes, jusqu'au plus vulgaire prosaïsme. Le plain-chant, conservé intact jusqu'à nous, témoigne de l'enfance où était l'art musical à cette époque. Cette hymne n'en est pas moins un monument précieux de la littérature et de l'art gallo-romains.

DU PREMIER TON.

1re STROPHE.

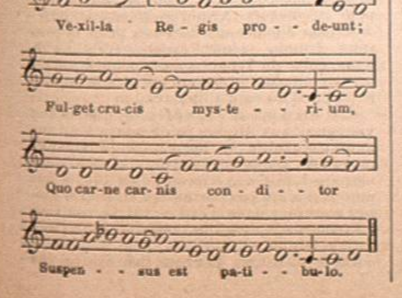

Nous croyons inutile de reproduire ici les autres strophes, ainsi que celles des hymnes suivantes; on les trouvera dans le premier *Paroissien* venu.

Opus peregisti tuum, hymne des vêpres de l'Ascension de Notre-Seigneur, poésie de Coffin. Cette hymne est un splendide tableau de l'ascension du Christ. Le poëte, en quelques mots concis et nerveux, y dépeint les humains qu'il laisse à ses pieds, son entrée triomphale aux cieux, l'Eglise constituée par lui, militant, luttant contre les obstacles, et triomphant de ses ennemis; ses enfants espérant suivre glorieusement ses traces et se reposer avec lui dans l'éternelle paix. Le plain-chant de cette hymne est très-ancien et très-connu. C'est le plain-chant sur lequel se chante la strophe : *O salutaris hostia*, de l'hymne *Verbum supernum*.

DU HUITIÈME TON.

1re STROPHE.

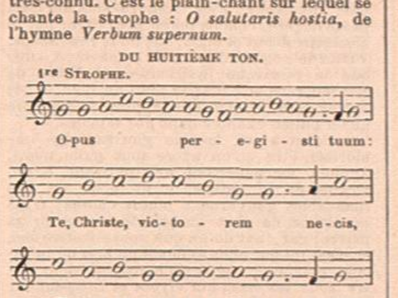

Pange lingua, une des plus anciennes hymnes du bréviaire romain; elle se chante aux vêpres du Saint-Sacrement, le jour de la Fête-Dieu. Elle date du Ve siècle (453), et fut composée par Claudien Mamert. Sa latinité barbare l'a quelquefois fait mépriser par les critiques amoureux de la poésie plus savante de Santeuil; mais on doit voir avec satisfaction conserver dans le bréviaire, malgré ses fautes, ce morceau qui date du lendemain des invasions. Les deux dernières strophes se chantent souvent au salut du Saint-Sacrement.

DU TROISIÈME TON.

1re STROPHE.

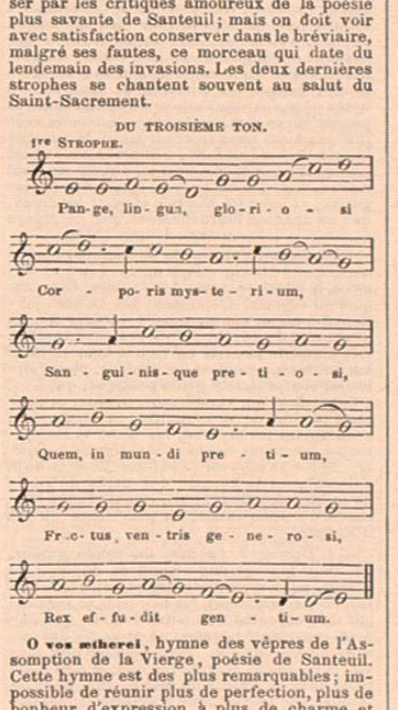

O vos ætherei, hymne des vêpres de l'Assomption de la Vierge, poésie de Santeuil. Cette hymne est des plus remarquables; impossible de réunir plus de perfection, plus de bonheur d'expression à plus de charme et d'élévation. Il y a dans ces strophes quelque chose de consolant, de caressant; on y sent l'influence bienfaisante de la femme, lorsqu'elle réunit toutes les qualités. On se sent soulagé d'avance par l'intercession de cette nouvelle mère des hommes, et il s'exhale de ces vers charmants une sympathie, une attraction très-réelle pour la Vierge Marie, en se plaçant toujours, bien entendu, au point de vue des doctrines chrétiennes que nous n'avons pas à discuter ici. Le plain-chant lui-même semble s'être laissé gagner, et il contient des fragments tout à fait gracieux et caressants.

DU DEUXIÈME TON.

1re STROPHE.

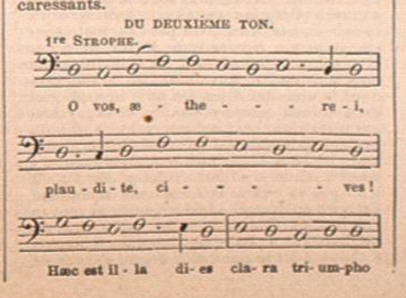

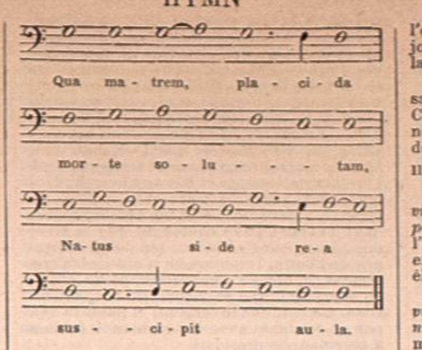

Statuta decreto Dei, hymne des dimanches de l'Avent, poésie de Coffin. Cette hymne a été adoptée par presque tous les diocèses; les paroles en sont tout à fait populaires, et l'on peut en entendre fredonner le plain-chant, très-ancien, jusque dans les moindres campagnes, où tout le monde le sait par cœur. Il est à trois temps, d'un rhythme incisif, et la mélodie, très-caractérisée, est une des meilleures pièces que nous ait léguées le moyen âge. Comme tous les quatrièmes tons, il a cette terminaison étrange qui est si saisissante et si en dehors des conditions de la tonalité moderne. D'une allure extrêmement franche, cette mélodie est en même temps empreinte d'une majestueuse gravité. Les strophes annoncent l'arrivée prochaine du Fils de Dieu, sauveur du genre humain, voué à une mort éternelle par suite du péché originel.

DU QUATRIÈME TON.

1re STROPHE.

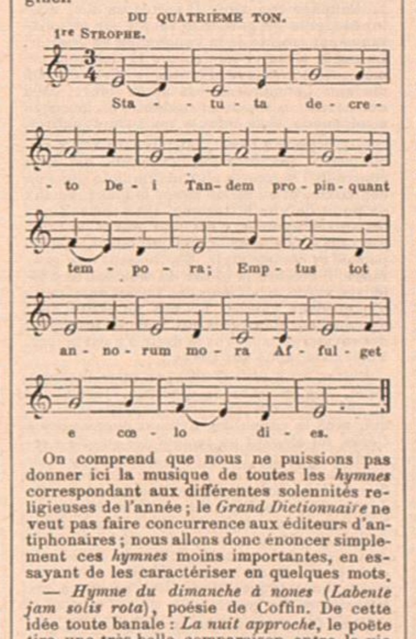

On comprend que nous ne puissions pas donner ici la musique de toutes les *hymnes* correspondant aux différentes solennités religieuses de l'année; le *Grand Dictionnaire* ne veut pas faire concurrence aux éditeurs d'antiphonaires; nous allons donc énoncer simplement ces *hymnes* moins importantes, en essayant de les caractériser en quelques mots.

— *Hymne du dimanche à nones* (*Labente jam solis rota*), poésie de Coffin. De cette idée toute banale : *La nuit approche*, le poëte tire une très-belle comparaison entre la vie tout entière et l'écoulement d'une seule journée.

— *Hymne des dimanches ordinaires à vêpres* (*O luce qui mortalibus*), poésie de Coffin. Cette composition est remarquable par sa concision et la force des expressions; le poëte prie Dieu de faire luire la lumière éternelle à la place du soleil, sur les fidèles que la mort aura débarrassés des chaînes terrestres de cette vie passagère.

— *Hymne des complies*, pour les fêtes doubles et au-dessus et les dimanches ordinaires pendant l'Avent (*In noctis umbra desides*), poésie de Coffin. La nuit vient, et les fidèles implorent le Tout-Puissant au souvenir de leurs fautes de la journée : tel est le thème que le poëte développe avec beaucoup de concision et en même temps d'onction.

— *Hymne des complies*, depuis Noël jusqu'à la Purification (*Mundi salus qui nasceris*), poésie de Coffin. Cette *hymne* n'offre pas de pensées bien saillantes; les fidèles prient Jésus et la Vierge de protéger le sommeil qui répare les fatigues de la journée.

— *Hymne des complies*, pendant le carême (*O splendor æterni patris!*). Encore une prière pour recommander à Dieu la nuit et le sommeil.

— *Hymne des complies*, au temps de Pâques, aux fêtes doubles et au-dessus (*Jesu, redemptor sæculi*), poésie de Coffin. Dans ces vers, d'une élégance remarquable, le poëte implore la protection de Jésus contre les ennemis nocturnes, et le supplie de nous accorder sa grâce en cas de mort pendant le sommeil.

— *Hymne des complies*, pour le reste de l'année (*Grates peracto jam die*), poésie de Coffin. On remarque dans cette *hymne* une grande abondance de pensées exprimées avec beaucoup de sobriété et de concision, sans que cela nuise à l'élévation des idées et à l'élégance de la forme. L'auteur espère le jour céleste qui ne finira pas; il soupire après la patrie qu'aucun ennemi ne menace.

— *Hymne des complies*, pour la fête de la sainte Vierge (*Virgo Dei genitrix*), poésie de Coffin. *Hymne* insignifiante dont la poésie se noie dans les louanges. C'est pour les chants de ce genre que le poëte aurait pu dire :

Il n'est point de degré du médiocre au pire.

— *Hmyne des premières vêpres de la Nativité de Notre-Seigneur* (*Missum redemptorem polo*), poésie de Coffin. L'auteur y célèbre l'incarnation et la naissance de Jésus-Christ en termes concis, et cependant d'une grande élégance.

— *Hymne des deuxièmes vêpres de la Nativité de Notre-Seigneur* (*Jesu, redemptorem omnium*), poésie de Coffin. Cette *hymne* traite le même sujet que la précédente et se distingue par les mêmes qualités. On pourrait y signaler toutefois une plus grande élévation de style.

— *Hymne des vêpres de la fête de saint Etienne, premier martyr* (*Miris probat ses modis*), poésie de Santeuil. Cette *hymne* rend admirablement les souffrances du martyre, et le courage avec lequel saint Etienne et les premiers chrétiens bravèrent la mort plutôt que de renoncer à leurs croyances; style imagé et richesse d'expressions.

— *Hymne des premières vêpres de l'Epiphanie* (*Quæ stella, sole pulchrior*), poésie de Coffin. Les strophes, qui respirent l'espérance et la conviction, retracent l'histoire des mages, guidés vers Bethléem par l'étoile miraculeuse.

— *Hymne des deuxièmes vêpres de l'Epiphanie* (*Huc vos, ô miseri!*), poésie de Coffin. L'auteur, dans des strophes parfaitement réussies, fait pressentir la révolution que le christianisme opérera dans le monde.

— *Hymne de la Septuagésime* (*Vos, ante Christi tempora*). Les strophes de cette *hymne*, qui sont une invocation aux patriarches, sont remarquables par leur élégante simplicité.

— *Hymne pour les dimanches du carême* (*Audi, benigne conditor*). On ne connaît pas l'auteur de cette poésie, plate et lourde, qui ne rappelle en rien l'élévation du style de Santeuil, ou bien la concision et l'élégante simplicité de Coffin.

— *Hymne des vêpres du dimanche de Quasimodo* (*Forti tegente brachio*), poésie de Coffin. Le poëte, avec sa simplicité et sa concision ordinaires, établit ici une comparaison entre la pâque des chrétiens, qui reconnaît le Christ en chair et en os dans l'hostie consacrée, et la pâque des Hébreux immolant un agneau, après le passage de la mer Rouge heureusement effectué.

— *Hymne des premières vêpres de la Pentecôte* (*Veni, superne spiritus*), poésie de Coffin. C'est une invocation brûlante à l'Esprit-Saint descendu sur les apôtres sous forme de langues de feu, et les remplissant, ainsi que tout l'univers, de foi dans la nouvelle croyance.

— *Hymne des deuxièmes vêpres de la Pentecôte* (*Quo vos magistri gloria*), poésie de Coffin. C'est un splendide tableau de la prédication des apôtres se répandant par tout l'univers pour y porter la parole divine.

— *Hymne des premières vêpres de la Conception de la sainte Vierge* (*Debitam morti*), poésie de Coffin. Eve perdit le genre humain par le péché; une nouvelle Eve détruit la mort éternelle par la divine conception du fils de Dieu, écrase la tête du serpent, et devient la mère protectrice des hommes : telle est l'antithèse traitée par le poëte avec l'élégante simplicité qui le caractérise.

— *Hymne des premières vêpres de la Présentation de Notre-Seigneur et de la Purification de la Vierge* (*Templi sacratas pande, Sion, fores*), poésie de Santeuil. Ces strophes se distinguent par une majestueuse ampleur, un grandiose véritablement étonnant. Il semble qu'on assiste à l'entrée de Dieu dans son propre temple.

— *Hymne des deuxièmes vêpres de la Présentation de Notre-Seigneur et de la Purification de la Vierge* (*Stupete, gentes : fit Deus hostia*). Cette *hymne* est le chef-d'œuvre de Santeuil. On raconte à ce sujet une anecdote assez curieuse. On sait que Santeuil était un des religieux de l'abbaye de Saint-Victor, à Paris. Une nuit, en proie au délire poétique, il sortit en chemise de sa cellule, et se mit à parcourir le dortoir en criant de toutes ses forces : « J'ai trouvé! J'ai trouvé! » Grand émoi parmi les religieux, qui lui demandent ce qu'il a trouvé : « Le plus beau vers que Dieu ait fait, répondit-il : *Stupete, gentes; fit Deus hostia!* » Les bons religieux durent en effet être frappés de stupeur. D'autres racontent l'anecdote d'une manière un peu différente : Santeuil avait composé toute son hymne, sauf le premier vers, dont il n'avait trouvé que les derniers mots : *fit Deus hostia.* Après s'être fatigué l'esprit par de vains efforts pour compléter ces vers d'une manière qui fût digne de l'œuvre tout entière, il rencontre un bon religieux et lui exprime son désespoir de ne pouvoir trouver le commencement d'un vers. « *Stupete, gentes!* » s'écrie le religieux, qui ne pouvait comprendre comment un poëte si habile se trouvait arrêté par une difficulté de ce genre. « *Stupete, gentes!* répond vivement Santeuil, voilà les mots qu'il me fallait, et maintenant mon hymne est finie. » Nous allons donner ici la